

L'an deux mille dix, le deux septembre à dix sept heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt six juillet deux mille dix, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Hervé RASCLARD :

Membres en exercice : 19  
Membres titulaires présents ou représentés : 11  
Pouvoirs : 1  
Quorum atteint  
Nombre de suffrages exprimés : 12

**Présents(es)**

Annie AGIER,  
Marcel BAGARD,  
Jean-Marie BERTRAND,  
Marc BONNARD,

Jean-Pierre BUIX,  
Gérard COUPON,  
Michel GREGOIRE,  
Bruno LAGIER,

Corinne MOREKL-DARLEUX,  
Christine NIVOU,  
Hervé RASCLARD,

**Pouvoirs**

André AUBERIC à Hervé RASCLARD

**Excusés(es)**

Marie BOUCHEZ, Pierre COMBES, Michèle EYBALIN, Nicolas ROSIN

\*\*\*\*\*

**Objet : Modification du plan de financement de l'action retenue au titre de l'appel à projets « Rhônalpins – écocitoyens » - Deuxième Tranche**

Le Bureau du 15 janvier 2010, dans sa délibération 01-2010, a approuvé le plan de financement de l'action retenue à l'issue d'un appel à projets de la Région Rhône-Alpes, intitulé « Rhônalpins écocitoyens » et destiné à promouvoir des projets innovants dans le domaine de l'éducation à l'environnement et plus particulièrement de l'apprentissage de comportements écoresponsables. Il s'agit, pour le projet présenté, d'associer des enfants et des agriculteurs autour de la préservation de la ressource en eau. Six écoles du territoire du projet de Parc naturel régional ont été contactées et un programme d'interventions et d'action a été établi pour chacune d'entre elle, en partenariat avec les acteurs du réseau de l'éducation à l'environnement et au territoire et en fonction de problématiques locales. Les enjeux qui seront évoqués lors de ce programme concernent autant les questions de la quantité et de la qualité de l'eau, ainsi que de la préservation des milieux aquatiques ou associés à l'eau.

Le projet présenté proposait d'engager cette action au cours de deux ans (2010 et 2011). Le budget de l'année 2010 avait été approuvé dans le cadre de la délibération 01-2010 et, compte tenu de l'avancée du projet, il faut établir un plan de financement pour l'année 2011.

Ce plan prévoit le financement d'un volume important d'animations et d'interventions conséquents (9 journées par classe en moyenne). Il prévoit également l'organisation d'une journée de rencontre entre les 6 classes au mois de juin prochain, ainsi que des crédits pour la présentation et la valorisation des projets (outils pédagogiques, plaquettes, etc.).

Nous vous proposons donc d'adopter le nouveau plan de financement de cette action qui, pour l'année 2011, est le suivant :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
<b>Prestations externes</b>			
<i>Structures intervenant dans le domaine de l'éducation à l'environnement : suivi technique du projet de chaque structure</i>	2 700 €	Conseil régional Rhône-Alpes	14 000 €
Animations, formation et interventions	16 400 €	Conseil régional PACA	7 000 €
Conception et prestations pour les outils pédagogiques et d'information	3 700 €	SMBP	6 800 €
Réalisation et diffusion des outils pédagogiques et d'information	5 000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>27 800 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>27 800 €</b>

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau approuve le nouveau plan de financement pour l'action « Rhônalpins – écocitoyens » - deuxième tranche, et autorise le Président à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits

Le Président  
Hervé RASCLARD